

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

VOL. 4.

MAI 1895.

No. 5.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,

Avec l'approbation de l'Ordinaire

Imprimées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
Rév. L. E. DUGUAY, Ptre., Gérant

ANNALES DU TRÈS-SAINT ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant ;

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Bir Ayoub.

Un nouveau Mois du Rosaire.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T. S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues.

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTINS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe, le prix de l'Abonnement : est de 25 centins.—De plus, le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts ; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à "M. le Gérant des Annales du T. S. Rosaire", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain.

DECLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc., rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



BIR AYOUB.

LÉGENDE

A l'extrémité du Jardin du Roi et à la fin de la Vallée de Josaphat, se trouvent deux petites constructions. L'une est un lieu de prière pour les Musulmans ; l'autre recouvre un puits que les indigènes appellent **BIR-AYOUB**. On croit que c'est dans ce puits que les Israélites, avant de partir pour la Captivité de Babylone, cachèrent, par ordre du prophète Jérémie, le feu sacré du Temple. A leur retour (70 ans plus tard), on le fit chercher par les petits-fils des prêtres qui l'y avaient déposé ; mais ceux-ci ne trouvèrent plus que de l'eau bourbeuse. Alors le prêtre Néhémie commanda de puiser de cette eau et d'en arroser les victimes et le bois sur lequel elles étaient placées : ce qui fut exécuté. Alors le soleil, déchirant un nuage qui le voilait et dardant ses rayons, il s'alluma un grand feu. Néhémie prescrivit ensuite de répandre sur les pierres ce qui restait de l'eau bourbeuse. Dès que cela eut été fait, il s'y alluma une grande flamme : mais par une lumière qui resplendit de l'autel, elle fut consumée. Le roi de Perse, s'étant assuré de ce prodige, fit environner ce lieu d'une enceinte ; et Néhémie l'appela *Nephtar*, ce qui veut dire Purification (1).

(1) II. Mac. I, 19 36.

UN NOUVEAU MOIS DU ROSAIRE

Cédant aux instantes sollicitations d'un grand nombre de nos pieux Abonnés, le Révérend Père Frédéric de Ghyvelde, O. S. F., Commissaire de Terre-Sainte, a composé un Nouveau Mois du Rosaire, illustré, et dont on pourra aussi se servir très avantageusement pour faire le Mois de Marie.

Illustration—Quatorze belles Gravures représentent, d'après photographie, les Lieux où se sont accomplis les Mystères du T. S. Rosaire. Une quinzième nous montre la VIERGE MARIE dans la gloire, pour nous rappeler son Couronnement dans le Ciel.

La première Edition de cet Ouvrage étant notre Propriété, nous désirons en faire un Livre de propagande : c'est pourquoi nous le laissons à un prix très réduit (1).

La Publication de ce Livre vient en son temps : elle aidera puissamment, croyons-nous, à augmenter dans les cœurs la Dévotion à Marie, sous son Titre si glorieux de REINE DU TRÈS-SAIN ROSAIRE ! Et elle vient avec une autre Publication de haute importance, désirée depuis longtemps, et dont nous saluons, avec allégresse, la récente apparition. La belle Revue,

(1) Voir à la quatrième page de la Couverture des Annales, le Prix et le mode d'envoi du MOIS DU T. S. ROSAIRE.

ayant pour titre : LE ROSAIRE...publiée par les Enfants (1) du glorieux Patriarche du Rosaire, Saint Dominique fera désormais connaître à nos populations encore si profondément catholiques les *Richesses incompréhensibles du T. S. Rosaire* et les portera à se rendre en foule, au Sanctuaire du Cap, si la Douce Reine du Ciel daigne continuer à manifester là ses miséricordieuses bontés, en les augmentant de jour en jour, comme nos pieux Lecteurs le constateront avec joie, par la longue série de guérisons rapportées dans le présent Numéro de nos humbles Annales!
(LE GÉRANT DES ANNALES).

(1) Les Révérends Pères Dominicains de Saint-Hyacinthe.



LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

CINQUIÈME NUMÉRO.—MAI 1895.

I

La Vierge Marie. Reine du T.-S. Rosaire

MARIE DANS LA SAINTE ÉCRITURE.

Fin de la Genèse : coup d'œil sur le Patriarche Abraham.—Nous ne voulons point fermer le Livre de la Genèse où l'Esprit Saint nous a montré les premières figures de Celle qui écrasera la tête de l'Antique Serpent, sans rappeler à nos Lecteurs quelques souvenirs de ses premiers Ancêtres, Abraham, Isaac et Jacob.

“ Nous sommes, par la Foi, les enfants d'Abraham ; nous faisons partie de cette postérité, plus nombreuse que les étoiles du ciel, que Dieu lui avait promise dans la ville de Haran et dans le pays des Charanéens. Son histoire est donc pour nous comme une histoire de famille, et tout ce qui peut l'éclaircir et la compléter excite notre légitime curiosité.

Les découvertes archéologiques, faites pendant ces dernières années dans l'Asie antérieure et dans l'antique royaume des Pharaons, ne nous révèlent point sur le père des Hébreux tout ce que nous désirerions apprendre ; néanmoins elles nous fournissent des renseignements précieux, elles nous permettent de le voir de plus près ; elles nous font revivre

en esprit avec lui au milieu de ces Chaldéens parmi lesquels il est né, de ces Egyptiens qui lui donnèrent le pain pendant une famine, de ces Chananéens avec qui il passa ses dernières années et dont sa race devait conquérir un jour le pays.

Il ne faut pas s'attendre, sans doute, à rencontrer sur les monuments de Misraïm ou de la Chaldée l'histoire même d'Abraham. De quel droit cherchions-nous le nom du fugitif d'Ur Kasdim dans les ruines amoncelées sur les bords de l'Euphrate, et pourquoi les Pharaons auraient-ils conservé, dans le récit de leurs exploits, le souvenir de cet émigré qui s'était réfugié un jour, comme tant d'autres Sémites, dans le grenier d'abondance de la vallée du Nil ? Rien n'autorise à penser qu'il ait laissé en ces lieux des traces durables de ses pas. Cet honneur était réservé au sol sacré de la Terre Promise. Aussi n'est-ce point la biographie du patriarche que nous voulons demander aux briques des Rois d'Ur et aux papyrus ou aux stèles de l'Egypte ; nous leur demanderons seulement les traits généraux, impersonnels, la couleur locale, toutes ces choses qui font, pour ainsi dire, le fond commun de toute existence, l'éclairent, l'expliquent et permettent de la mieux comprendre (1). La plus humble vie elle-même a

(1) Les lignes qui précèdent et celles qui vont suivre, sont extraites d'un ouvrage tout récent et qui déjà est devenu Classique, intitulé . *La Bible et les découvertes modernes...* par F. Vigouroux, prêtre de Saint Sulpice, Paris, 5e éd. 1882. 4 vol. Nous avons vu en Orient l'Auteur dont la modestie égale la science, connu déjà par ses travaux sur la Sainte Ecriture de tout le Clergé contemporain, et qui publie actuellement son *Dictionnaire de la Bible*, le plus beau monument qui ait jamais été érigé jusqu'ici en l'honneur de la science et de la Religion Catholique.

pour cadre l'histoire générale ; elle contient nécessairement des éléments géographiques et archéologiques, se compose de détails de mœurs, d'usages et de coutumes particulières ; elle est tout imprégnée des idées et des sentiments propres à son temps ; elle reflète, en un mot, comme dans un miroir, le milieu où elle s'est écoulée, semblable à l'eau d'un fleuve qui reproduit, en passant, l'image des objets qui bordent ses rives.

Grâce aux découvertes de notre siècle, nous connaissons maintenant, comme on n'avait jamais connu jusqu'ici, comme on n'aurait jamais pu espérer connaître, ce milieu de la Chaldée, de l'Égypte et de la Palestine où a vécu Abraham...

Par une disposition particulière de la Providence, le patriarche Abraham a successivement habité tous les lieux où le peuple issu de lui devait accomplir, jusqu'à la venue du Messie, sa carrière historique. Il est né dans la Chaldée et il a séjourné dans la Mésopotamie, pays destinés à servir un jour d'exil à ses enfants ; la famine l'a conduit en Égypte, où sa race, amenée par son petit-fils, devait croître et grandir, perdre ses habitudes nomades et devenir un peuple ; il a pris possession de la terre de Chanaan, la Terre Promise, la terre d'Israël, la terre de Juda ; il l'a parcourue dans tous les sens, du nord au midi ; il l'a affranchie de l'invasion élamite, et ses restes mortels ont été ensevelis dans une caverne d'Hibron, le futur héritage de Juda, où David était appelé à commencer un jour son règne glorieux. L'histoire d'Abraham contient donc, pour ainsi dire, comme en germe, toute l'his-

toire de sa postérité; il la résume en quelque sorte à l'avance, et, en étudiant sa vie et les lieux où elle s'est écoulée, on se prépare à l'étude de toute l'histoire sainte qui n'a pas eu d'autre théâtre, et qui commence, à strictement parler, avec lui.

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

LA NAISSANCE DE JÉSUS.

Le troisième mystère du T. S. Rosaire.

Fruits de cette Nativité bénie.—L'eau de la source qui jaillissait du sol au paradis terrestre s'élevait d'abord vers le ciel, dit la Genèse; puis, retombant, elle s'épanchait et formait quatre fleuves qui, divisant leur cours, arrosaient tout le jardin. Ainsi en va-t-il des mystères de Jésus et de Marie qui sont ceux du ROSAIRE. Chacun d'eux monte d'abord vers Dieu comme un hommage d'adoration, une confession de louanges, un hymne d'action de grâces, un encens de prière; mais ensuite, il retombe sur le sol sacré de l'Eglise, et il s'y répand de tous côtés sous forme de lumière pour tout éclairer, de doctrine pour nous enseigner, d'onction pour nous toucher, de grâce pour féconder.

Ainsi les enseignements pratiques qui découlent de la Nativité du Sauveur doctrinalement expliquée et fidèlement comprise, sont tels et si nombreux qu'on en ferait un livre. Nous l'avons déjà dit et nous devons le constater encore, comme dans chacun des

quinze mystères, toute la substance de l'Évangile se trouve en celui-ci : de celui-ci comme des autres il faut dire qu'il est le trésor d'où l'on tire, sans jamais l'épuiser, des choses anciennes et des choses nouvelles ; le trésor caché dans le champ, et la perle précieuse que l'homme sage achète en vendant tout le reste.

Quelle abondance, en effet, de richesses inestimables ! " L'Enfant avec sa Mère ", comme dit l'Évangile, saint Joseph, la grotte, la crèche, les langes, le dénuement, le silence, le dehors, le dedans : on ne voit ni la fin des biens divins que tout cela renferme, ni les bornes de la sainte carrière qu'ouvrent devant l'esprit les divers aspects du mystère.

Et d'abord qui eût jamais rêvé que Dieu, voulant sauver le monde, le fit de cette sorte et d'après un tel plan ? Le Rédempteur promis tout de suite après la chute ne venant qu'après quatre mille ans au moins, non seulement de désir, d'attente et de prière, mais de souffrances inouïes et de péchés qui se multiplient et s'aggravent toujours ! Ce Dieu fait homme naissant par préférence dans des conditions, qu'à les regarder humainement, on peut nommer abjectes ! Cette lumière qui vient illuminer le monde après l'avoir créé, commençant de poindre dans un abîme d'obscurité, et au milieu d'une universelle insouciance ! Ce Fils unique du Père envoyé pour apprendre aux hommes, autant que leur salut y est intéressé, tout ce qu'il entend dans le secret de sa génération éternelle, et n'étant d'abord au milieu de nous qu'un enfant sans parole ! Ce Christ qui est l'opulence de Dieu, et nous apporte ses propres titres

à l'héritage du Père, prenant exprès, pour nous le persuader, non seulement l'appareil, mais l'état d'un vrai pauvre et dont la pauvreté confine à la misère ! Et cette Vierge qui l'enfante dans un si grand secret ! Et ce mouvement extraordinaire de tout l'Empire romain ayant pour but de faire arriver Jésus à Bethléem où le ciel voulait qu'il naquit ! Et le reste qu'on pourrait dire, et le reste qu'on entrevoit sans être capable de l'exprimer ! Ce qu'en voient les bons anges, ce que Marie en découvre, et ce que la science de Dieu est seule à pouvoir contempler ! C'est une telle profondeur, qu'elle est comme l'ombre éblouissante de la profondeur essentielle de Dieu. Ah ! vos conseils et vos voies, mon Seigneur ! Plutôt suivra-t-on sur l'océan le sillage du navire une heure après qu'il a passé, ou la trace de l'oiseau qui vient de fendre l'air, qu'on ne discernera les chemins où il vous plaît de marcher.

Mais puisque nous le savons, puisque la raison même nous dit que c'est plus qu'explicable ; que ces conduites sont pour vous comme une nécessité de votre être, et que ne vous en point départir est une portion de votre gloire, qui déconcertera notre foi ? Qui troublera notre espérance ? Qui dépassera notre vertu ? Qui au contraire ne provoquera pas, n'augmentera pas notre religion et notre amour ? O homme, sache donc ce que tu peux savoir, Dieu t'en rendant capable et daignant lui-même te l'apprendre. Certes, c'est déjà beaucoup ; sois content et sois fier. Tu sais que Dieu existe, qu'il vit, qu'il agit, qu'il dirige tout vers ses fins : c'est là ta science propre.

Trouve donc simple de ne pas tout comprendre, et dis avec les saints : " Voici Dieu ; il est celui qui défie notre science."

Aujourd'hui la foi humble, discrète, confiante et patiente ; demain l'évidence et la béatitude dans la vérité pleinement déclarée et à jamais possédée.

III

Reliques Insignes

Le Saint-Suaire—Les autres Saints Suaires

LE SAINT SUAIRE DE COMPIÈGNE (*suite*).

Mathilde donna la châsse décrite dans l'article 2 de l'inventaire, à la suite d'une guérison. Lors de la translation du saint Suaire dans sa nouvelle châsse, le roi Philippe Ier se rendit au monastère de Saint-Corneille ; puis, accompagné des évêques du royaume et en présence d'un nombre infini de fidèles, il assista à cette cérémonie, à laquelle il s'était préparé par un jeûne de trois jours. Les évêques ordonnèrent que le quatrième dimanche de carême serait consacré à l'avenir à la mémoire de cette translation.

Une description ou abrégé historique de Compiègne avec le guide de la forêt, sans nom d'auteur, publié vers le milieu du XVIIIe siècle, fait mention du saint Suaire : " Quant au saint Suaire, lorsqu'il approcha de la ville de Compiègne, le clergé et les habitants allèrent le recevoir à un quart de lieue, et

on bâtit en cet endroit une chapelle qui fut nommée du Saint-Signe, c'est-à-dire du Saint-Suaire. C'est à présent un ermitage où l'on porte tous les ans cette Relique en procession, le mercredi d'après Pâques."

Les ermites dont il est ici question ont été assassinés par un scélérat nommé Véron, quelques années avant la Révolution Française, et l'ermitage est aujourd'hui un poste de garde auquel on ne peut avoir accès qu'avec une clef de l'administration forestière, parce qu'il fait maintenant partie du grand parc.

Dans ce poste, on remarque à l'entrée, à côté d'un puits, un if taillé en forme de croix, et dans l'intérieur j'ai vu autrefois une pierre monumentale avec caractères du XVII^e siècle rappelant sommairement l'histoire du saint Suaire. Je n'ai plus trouvé aujourd'hui qu'une inscription récente, écrite à la main, sur une feuille de papier encadrée sous verre. Cette inscription reproduit les faits signalés plus haut, plus les détails suivants :

Charles le Chauve, regardant Compiègne comme ennobli par sa précieuse Relique, voulut lui donner son nom et l'appeler Carolopolis. Il donna aussi à l'abbaye la haute et basse justice sur toute la ville, pendant trois jours à la mi-carême, et d'autres droits et privilèges consignés dans un diplôme daté du palais de Compiègne, l'an du Verbe incarné 1092, Indiction quinzième.

La châsse susmentionnée a été ouverte sous le règne de François Ier, en 1516 ; elle le fut aussi

sous celui de Louis XIII, le 15 août 1628. Du procès-verbal rédigé lors de cette dernière inspection, il résulte que le Suaire est un linge qui paraît si ancien qu'à grand'peine peut-on discerner la qualité de l'étoffe, ayant en longueur deux aunes, et un peu plus qu'une aune de largeur, coffiné, faisant plusieurs plis. Les liqueurs et onguents aromatiques le rendent plus épais que les linges communs et empêchent qu'on ne puisse discerner la couleur ni l'étoffe, estimée par la plupart des assistants être de coton ou fin lin, tissu façon de toile de Damas.

Cette description diffère un peu de celle de Jacobus Chiffletius que j'ai citée plus haut et paraît offrir des garanties d'authenticité incontestables, puisque le procès-verbal a été fait en présence de l'objet décrit...

Depuis la Révolution, qu'est devenue la précieuse Relique ? Nous n'en conservons aucune trace dans nos Reliquaires, et j'ai entendu dire que cette précieuse étoffe, tombée entre les mains de femmes ignorantes, avait servi à des usages profanes et qu'il avait enfin perdu son existence..."

(FIN.)

IV

FAVEURS OBTENUES.

STE-MARIE DE BLANDFORD, 29 janvier 1895.

Monsieur le Gérant,

On me prie de vous demander de publier dans les Annales du T. S. Rosaire, une faveur signalée, obtenue en priant le petit JÉSUS du Cap.

Mon frère, Johnny Tourigny, avait une petite fille qui n'avait de force dans aucun de ses membres : elle ne tenait point debout, même avec l'aide de sa mère : son corps s'affaissait sur lui-même. Les parents firent une Neuvaine au Divin Enfant, représenté dans la petite statue du Cap, bénite à Bethléem. A la fin de la Neuvaine, l'enfant se leva et se tint debout sur ses deux jambes, n'ayant qu'une main appuyée ; et, toute joyeuse, elle se mit à marcher : mais alors avec un peu de difficulté, car ses petits membres étaient encore mous. La guérison se complète de jour en jour. Cette enfant est âgée de trois ans et demi. Mille actions de grâces pour cette inestimable faveur !

LES FAVEURS SUIVANTES ONT ÉTÉ OBTENUES PAR
L'USAGE DES ROSES BÉNITES.

ST-WENCESLAS, 29 janvier.—Ma petite fille adoptive, âgée de six ans, était sujette au mal d'oreilles : tout remède était impuissant à diminuer même ce mal : elle était devenue *complètement sourde*. J'eus alors recours à N. D. du Rosaire ; je lavai les oreilles

de l'enfant avec de l'eau de *Roses Bénites*. Après quelques jours, l'enfant était guérie et elle jouissait pleinement du sens de l'ouïe. La guérison est complète et se continue : Dame HERCULE BÉLIVEAU.

ST-NARCISSE, 2 février.—Atteinte d'un mal d'yeux depuis trois ans qui menaçait de me faire perdre la vue, et ayant essayé en vain plusieurs remèdes, j'eus recours à N. D. du T. S. Rosaire. Je commençai une Neuvaine en son honneur, et je fis usage de *Roses Bénites*. Depuis ce temps, mes yeux sont parfaitement guéris : ma vue est aussi bonne qu'elle l'était auparavant : A. BONENFANT.

SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 19 février 1895.—Auérant des Annales.—Monsieur le Curé,—Je me permetts de vous adresser quelques notes sur certaines guérisons obtenues à ma connaissance par la puissante Protection de N. D. du Rosaire et l'usage des *Roses Bénites*, en vous priant d'en donner connaissance aux pieux Lecteurs de vos Annales, en la forme que vous trouverez convenable. C'est une dette de reconnaissance envers notre Bonne Mère qu'il me tarde d'acquitter.

En vous remerciant d'avance de votre obligeance, j'ai l'honneur d'être, monsieur le Curé, votre très humble serviteur : F. C. GAGNON, Ptre :

1. Dans la Congrégation des Dominicaines de l'Enfant Jésus, une jeune Novice souffrait depuis plusieurs mois de mauvaise digestion. Elle était devenue très faible, malgré les soins intelligents du médecin. On prit le parti d'abandonner tout traite-

ment et de recourir à N. D. du Rosaire. La Communauté commença une Neuvaine et la malade fit usage des *Roses Bénites*. Aussitôt elle ressentit du soulagement. Maintenant elle est bien et rend des actions de grâces à la Reine du Rosaire.

2. Une autre Novice fut prise au doigt d'un panaris qui la faisait atrocement souffrir et ne lui laissait aucun repos ni jour ni nuit. Un soir elle appliqua des *Roses Bénites* : le soulagement fut instantané. La malade reposa toute la nuit, et le lendemain elle pouvait reprendre ses occupations. Gloire à Marie !

3. Au mois de mars dernier, un père de famille était pris d'une inflammation de poumons, et le cinquième jour il était en danger. On lui fit prendre des *Roses Bénites*, et la famille commença une Neuvaine à N. D. du Rosaire. Trois jours après, le malade était debout, et la guérison a été complète. Reconnaissance à Marie ! (Saint-Sauveur, Q.)

4. Un pauvre journalier ét it arrêté de travailler par un violent rhumatisme. "Tiens, lui dit sa femme, voici des *Roses Bénites*, que je viens de recevoir. Tu vas en prendre et nous prierons N. D. du Rosaire." Aussitôt il s'est senti mieux, et depuis bientôt un an, il n'a plus été arrêté. (St-Anselme, Dorchester.) Hommage de pieuse reconnaissance à la puissante Reine du Rosaire!—F. C. G.

ST-PAULIN, 5 mars 1895 — Révérend M. Duguay. — Je vous prie de vouloir bien insérer dans les Annales du Rosaire la Faveur suivante obtenue par l'application des *Roses Bénites*. L'un de mes paroissiens

siens ayant pris froid dans une blessure qu'il s'était faite au genou, endurait des souffrances presque intolérables. Je lui conseillai d'appliquer des *Roses Bénites* et de se recommander à la très Sainte Vierge. A peine eut-il appliqué les *Roses* et récité quelques *Ave*, qu'il sentit le mal le laisser et il put dormir paisiblement, ce qu'il n'avait point fait depuis plusieurs nuits. A partir de ce moment le mieux s'est continué. Reconnaissance à la Vierge du Cap !
—J. E. LAFLÈCHE, Ptre., Curé.

MONTMAGNY : Guérison de la fracture d'un poignet.
—L'ASSOMPTION : Ma petite fille, âgée de 4 ans, et moi, nous avons été guéries d'une inflammation de poumons : Dame A. CHEVIGNY.—POINTE DU LAC : Dame Eusèbe Rouette guérie d'une névralgie dans la tête et de douleurs d'estomac dont elle souffrait depuis plusieurs années.

LES FAVEURS SUIVANTES ONT ÉTÉ OBTENUES PAR L'APPLICATION DE LA RELIQUE DU LIEU DE LA STE CRÈCHE.—YAMACHICHE : Au mois de septembre, je fus atteint d'un mal d'yeux qui me faisait souffrir à un point tel que je ne goûtais de repos ni jour, ni nuit. J'allai consulter le médecin qui me déclara que si ses remèdes ne me guérissaient pas, il me faudrait subir une opération. Ils restèrent sans succès. Je m'adressai alors à N. D. du T. S. Rosaire, et en appliquant sur mon œil malade la Relique du Lieu de la Ste Crèche. Aussitôt je commençai à prendre du mieux et le lendemain j'étais assez bien pour vaquer à mes occupations ordinaires. Mon mieux s'est toujours continué et depuis ce temps je n'ai

éprouvé aucune douleur : O. FERRON.—LOUISEVILLE : Mon mari a été guéri d'un mal d'yeux : UNE ABONNÉE.—ST-GEORGES : Ma petite fille, âgée de 10 mois, a été guérie instantanément d'une maladie *affreuse* dont elle souffrait depuis quelques jours : UNE ABONNÉE.—ST-PIERRE-LES-BECQUETS : Guérison de la mère et de la fille : E. T.—ST-JEAN D'YBERVILLE : Ma petite fille de 10 ans a été guérie d'un mal de gorge.

LES FAVEURS QUI SUIVENT SONT DUES A LA PUIS-SANTE INTERCESSION DE LA REINE DU T. S. ROSAIRE.—ST-ALBAN : Dame C. G. guérie d'une grande faiblesse qui l'empêchait de communier à la sainte Messe, quelque matinale qu'elle fût.—BÉCANCOUR : La petite fille de 8 mois, de Mine Albert Roy, guérie d'un mal d'yeux très dangereux, après promesse de faire brûler des cierges, au Sanctuaire du Cap, le 18 du mois (jour où la Paroisse et les étrangers se réunissent pour l'*Heure de Garde*).—POINTE-DU-LAC : Un petit garçon s'était fait casser un bras (que le chirurgien mit sous appareil) et meurtrir le corps et les jambes par une voiture chargée de foin qui passa sur lui. Sa mère, sur la demande de l'enfant, lui appliqua une *image* de N. D. du Cap... il fut parfaitement et très *promptement* guéri : L. G. P.—HAVERHILL, MASS. : Je souffrais d'un mal de tête depuis l'âge de 6 ans. Maman promit de dire un Rosaire entier tous les jours, pendant un mois ; et moi, de faire un Pèlerinage au Cap ; ce que j'ai fait au mois d'août dernier. Je suis revenu parfaitement guéri. Je suis un jeune collégien, âgé de 12 ans : M. BERNIER.—

MONTMAGNY : J'ai été guérie instantanément d'une grande faiblesse et d'une maladie de peau : UNE ABONNÉE.—BÉCANCOUR : Une guérison. Une grande grâce obtenue : ADELINÉ DESILETS.—BATISCAN : Mme G. B. guérie de la dyspepsie par un Pèlerinage, à pied, au Cap, au Sanctuaire du Rosaire.—BERTHIERVILLE : Une guérison : Dame D. T.—ST-FABIEN : Guérison du mal des yeux : UNE ABONNÉE.—CHAMPLAIN : Mme C. D. C. guérie d'un grand mal de gorge.—COLLÈGE DE JOLIETTE : Une faveur spéciale obtenue : S. O. P.—ST-JEAN D'ESCHAILLONS : Guérison d'une fluxion dans la joue, causée par une extraction de dents : UNE ABONNÉE.—PORTNEUF STATION : M. L. C. obtint la guérison d'une maladie assez grave par la récitation du Rosaire.—ST-THOMAS-DE-PIERVILLE : Une guérison.—BATISCAN : Dame D. B. guérie d'une dyspepsie invétérée, à la suite d'un pèlerinage au Cap : elle en souffrait depuis 18 à 20 ans.—STE-CLOTHILDE : Guérison d'un mal de jambes qui résistait à tous les remèdes : Dame WILLIAMS G.—QUÉBEC : Guérison d'une maladie grave : A. S. B.—TROIS-RIVIÈRES : Actions de grâces pour une guérison : F. GODIN.—WARREN : Mlle Clara Cloutier délivrée subitement de douleurs presque intolérables, produites par une enflure au visage, après sa promesse de l'insertion de la Faveur dans les Annales.

ST-BARNABÉ : Je souffrais d'une mauvaise maladie de poumons, accompagnée d'une toux violente : je fis usage des *Roses Bénites*, et je fus guérie immé-

diatement. Mon mari s'était donné accidentellement un coup de couteau dans le genou, suivi d'une grande inflammation, accompagnée de fortes douleurs : N. D. du Rosaire l'a exaucé également : UNE ABONNÉE.— QUÉBEC : Dame Adelm Bassonnault, Tertiaire, guérie, lors du grand Pèlerinage au Cap, d'un violent mal de tête qui, surtout la nuit, devenait parfois presque intolérable.—MONTREAL : F. X. Simard, guéri d'un mal d'yeux après deux Neuvaines à N. D. du T. S. Rosaire.—MONTREAL : Mlle Angéline Gauthier, guérie, au Pèlerinage du Cap, d'une extinction de voix.

Un grand nombre d'autres Faveurs spirituelles et temporelles obtenues par la miséricordieuse intervention de N. D. du T. S. Rosaire.

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LEGER BROUSSEAU

IMPRIMEUR ET RELIEUR

—EDITEUR—

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

11 & 13, RUE BUADE,

- QUEBEC -

SPÉCIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires, Cartes de Visite, Factums, Registres pour Fabriques et Livres Blancs de toutes espèces, etc., etc.*

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux Annales, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

1° De 50 cents pour les Messes Basses :

2° De \$3.00 pour les Grand'Messes.

LE MOIS DU T. S. ROSAIRE, ILLUSTRÉ

PAR LE R. P. FRÉDÉRIC, O. S. F.

EN VENTE :

AU CAP : chez M. le Gérant des Annales.

AUX TROIS-RIVIÈRES : chez M. Ayotte, Libraire.

PRIX :

Broché : 15 centins : par la malle : 20 centins

Relié, tranche Rouge : 25 centins : par malle : 30 centins.

Nota.—Pour Paiement, nous acceptons Timbres-Poste du Canada,